

carrière. Ajoutons seulement, que, pour mettre le sceau aux œuvres de sa puissance, Dieu voulut que le corps virginal de sainte Rose fût préservé, même après la mort, des atteintes de la corruption, et de fait il est resté intact jusqu'à nos jours. C'est là un de ces prodiges que l'on a pu, d'après une très juste expression, inscrire au nombre des « miracles permanents de l'Eglise. »

Or, la toute puissante volonté de Dieu, en opérant ce prodige, semble aussi en quelque sorte imposer le devoir de mettre à l'abri des ravages du temps le temple où repose le corps merveilleusement incorruptible de l'héroïne viterboise. De là, le premier projet des travaux de restauration dont l'église de Sainte-Rose a réellement besoin, pour survivre, avec la précieuse dépouille qu'elle renferme, aux destinées des choses mortelles et demeurer un immortel monument à la gloire du Tout-Puissant. Aussi, lorsque l'évêque de Viterbe, Mgr Clari, eut à soumettre au Souverain-Pontife, le projet de restauration dont il s'agit, S. S. Léon XIII s'empressa, par un Bref daté du 2 août 1895, d'y donner sa pleine approbation. Le Saint-Père voulut même rappeler en termes émus « le long séjour » qu'il fit dès sa jeunesse, dans la ville de Viterbe, et « la dévotion toute spéciale » qu'il a gardée depuis lors envers l'illustre sainte dont la protection lui fut et lui est restée si chère.

En outre, parmi les titres qui signalent la Vierge viterboise à l'admiration et à l'imitation des fidèles, il y a aussi celui de son observance des règles de Saint-François d'Assise dans le Tiers-Ordre auquel elle appartient et dont elle fut l'une des gloires les plus pures. C'est pourquoi l'évêque de Viterbe, en même temps qu'il conçut le projet de restaurer, de reconstruire même, si les ressources le permettent l'église de Sainte-Rose, résolut aussi d'adresser un appel à tous les Tertiaires pour les inviter à concourir à cette nouvelle glorification de leur admirable patronne. C'est ce qui fut fait, ce printemps dernier, au Congrès des Tertiaires, tenu dans la cité mère de l'Ordre, à Assise. Le vicaire général de Viterbe, Mgr Ragonesi, fut chargé par son évêque de s'y rendre à cet effet et il mit à s'acquitter de son mandat tout le zèle intelligent qu'il devait bientôt manifester dans l'organisation générale et dans le développement que l'Œuvre était appelée à recevoir. Ce développement put être présagé dès lors, par l'enthousiasme avec lequel les Tertiaires réunis à Assise accueillirent le projet de glorification de sainte Rose, comme aussi par le rajeunissement des exemples salutaires que le souvenir de ses vertus proposait à la démocratie chrétienne, et enfin par le nouvel hommage qui